Qualifications Championnats Genevois Individuels 300m 2022

ociété :					
Merci d'i	ndiquar las rás	ultate dae nace	es de 10 coups		anger □
Match A1	Match A2	Match A3	Match D1	Match D2	Match E1
□FL □St □Mq □F90 □57/02□57/03	□FL □St □Mq □F90 □57/02□57/03	□FL □St □Mq □F90 □57/02□57/03	□Mq □F90 Bloc □F90 Ring □57/02□57/03	□Mq □F90 Bloc □F90 Ring □57/02□57/03	□F90 Bloc □F90 Ring □57/02
□Maîtrise □ Champ. GE	☐ Maîtrise ☐ Champ. GE	☐ Maîtrise ☐ Champ. GE	☐ Maîtrise ☐ Champ. GE	☐ Maîtrise ☐ Champ. GE	☐ Maîtrise ☐ Champ. GE
C :	C :	G :	C :	C :	C :
C :	C:	G:	C:	C:	C:
C :	C :	C:	C:	C :	C :
C :	G :	C:	C:	G:	C :
C :	G :	D :	C:	G :	C :
C :	G :	D:	C :	G :	C :
M :	M :	М:	M :	M :	M :
i points pour la ouhaitez-vous :	C= couché grande maîtrise □la grande	D= debout , selon règlemer maîtrise □la p		M=mouche	

- Feuilles à retourner au plus tard le 28 août 2022 au responsable fusil 300m ASGT
- Alain Duchoud Rue Édouard Rod 4C 1203 Genève
- Accompagnées des feuilles de tir avec les estampilles.

Informations importantes

- Les listes des qualifiés aux Championnats Genevois Individuels seront consultables sur le site de l'ASGT dès le 2 septembre et transmises par e-mail aux responsables fusil 300m. (selon liste SAT).
- Les tirs de qualifications des Championnats Genevois et les maîtrises genevoises, peuvent se tirer dans les sociétés, dans les délais prévus par le responsable 300m de l'ASGT.
- Les résultats peuvent servir à la qualification du Championnat Genevois Individuel et/ou à la maîtrise genevoise et/ou au match décentralisé (estampille FST).

 Annoncez avant le tir et collez les estampilles correspondantes.
- Une seule maîtrise genevoise peut être obtenue par année à l'arme longue à 300m. Choix entre les 6 programmes.

Participation : vous trouverez les détails dans le règlement de l'ASGT, mais seuls les tireurs qui ont une licence « A » auprès d'une société membre de l'ASGT ont le droit de participer à ces tirs. Pour les étrangers, veuillez vous référer au règlement de l'ASGT.

- L'organisation d'une finale individuelle et l'attribution d'un titre de champion individuel n'ont lieu que si six tireurs au moins ont pris part aux tirs de qualification dans la catégorie concernée (max 22 tireurs pour la finale). La finale sera organisée si au moins quatre tireurs ont confirmé leur participation. Dans le cas contraire, il n'y a ni finale, ni titres, ni médailles. La finale est organisée avec les tireurs présents.
- Seules les munitions prescrites par ISSF ou FST sont autorisées. Elles sont à la charge du tireur.
- Les finales sont organisées aux dates fixées par le calendrier de l'ASGT.

Explications supplémentaires :

Les esptampilles sont à coller sur la feuille de tir. côté tir, avec impression partiellement sur l'estampille. Merci de noter aussi le nom, le nº de licence et la catégorie (Al. A2, A3, Dl. D2, El) sur la feuille de tir.

Pour résumer, 60 coups tirés peuvent servir à un ou plusieurs concours selon votre inscription.

Tirs de qualifications du Championnat Genevois : (estampille blanche avec logo ASGT)

Pour éventuellement participer à la finale du Championnat Genevois Individuel,

Les tireurs participant à ces qualifications obtiennent une médaille de commune ou une carte-couronne, s'ils ont les points de la petite maitrise genevoise.

Tir de Maîtrise Genevoise : (estampille jaune)

Pour éventuellement obtenir la médaille de maîtrise genevoise (grande ou petite) (règlement ASGT 2.2, art 3.4).

Tir de qualifications de matchs décentralisés : (estamoille de la FST)

Pour éventuellement participer à la finale suisse.

Finances :

- Championnat Genevois : 25.-
- Maitrise Genevoise: 35.